

ROZOY FLASH n° 180

Bulletin d'informations communales – 29 juin 2021



Compte rendu de la réunion du 14 juin 2021

La séance du Conseil Municipal du 14 juin, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Absents excusés : Jean-René DURTETTE, pouvoir à Patricia CARAQUIN
Pascal PETIT, pouvoir à Maurice POULAIN
Olivier THOUANT – Christelle BERNAILLE

Les suppléants, Michel DAUTRECQUE et Agnès JACOB, sont également présents.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Avenant travaux maison médicale,
- Avenant salle de convivialité,
- Bien sans maître,
- Création de poste,
- Contrats PEC,
- Mises à disposition,
- Acceptation d'un don,
- Vote de crédits,
- Questions diverses.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DÉLIBÉRATIONS

AVENANT TRAVAUX MAISON MÉDICALE

M. le Maire informe que des travaux supplémentaires sont nécessaires dans le cadre de l'aménagement de l'annexe à la Maison Médicale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ajouter au marché en cours les montants de travaux proposés concernant les lots suivants :

Lot n°1 « Gros œuvre » : **Entreprise BORGNIET** pour un montant de 3 075,00 € HT (3 690,00 € TTC) ;

Lot n°2 « Charpente-Couverture ardoise » : **Entreprise RAVAUX** pour un montant de 3 335,00 € HT (4 002,00 € TTC) ;

Lot n° 4 « Menuiseries extérieures aluminium » : **Entreprise AARK** pour un montant de 1 662,00 € HT (1 994,40 € TTC) ;

Lot n° 7.1 « Plomberie – VMC » : **Entreprise COLAS PEZERIL** pour un montant de 5 891,61 € HT (6 136,64 € TTC) ;

Lot n° 7.2 « Climatisation » : **Entreprise SAREMICO** pour un montant de 10 101,71 € HT (12 122,05 € TTC) ;

et accepte qu'à ces travaux, soit ajoutée l'intervention d'ENEDIS pour le raccordement en l'alimentation électrique pour un montant de 1 085,40 € HT (1 302,48 € TTC).

AVENANT SALLE DE CONVIVIALITÉ

M. le Maire informe que des travaux supplémentaires sont nécessaires dans le cadre de l'aménagement de la salle de convivialité. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ajouter au marché en cours les montants de travaux proposés concernant les lots suivants :

Lot n° 2 « Gros-Œuvre-Plâtrerie/doublages » : **Entreprise CRB** pour un montant de 11 830,00 € HT (14 196,00 € TTC).

Lot n° 5 « Menuiserie intérieure » : **Entreprise LABART** pour un montant de 997,00 € HT (1 196,40 € TTC) ;

BIEN SANS MAÎTRE

Les biens sans maître, depuis 2004, reviennent de plein droit à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés.

Considérant que la succession est ouverte depuis plus de 30 ans et qu'aucun successible ne s'est présenté, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à acquérir la parcelle AC n°103 d'une superficie totale de 4a04 constituant un bien sans maître et revenant donc de plein droit à la commune.

Il s'agit de la place de l'abbé LE ROUX située près de la collégiale.

CRÉATION DE POSTE

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique non titulaire en raison d'un surcroît de travail pour l'entretien des locaux de la commune, M. le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial relevant de la catégorie C, à raison de 24 heures hebdomadaires.

Cet emploi sera pourvu par un agent non titulaire, pour une durée de 6 mois, à compter du 18 juillet 2021.

CONTRATS PEC

Compte tenu des besoins de personnel au service technique, le Conseil Municipal décide de créer des contrats PEC (Parcours Emploi Compétences) de 20 heures hebdomadaires pour une durée de 12 mois.

MISES A DISPOSITION

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec le Foyer Rural du Pays Rostand, concernant la mise à disposition de Mme Odile HALLÉ pendant la période d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

D'autre part, il l'autorise à signer la convention à passer avec les Drs DEBALLON et NATTIER, concernant la mise à disposition au sein de la maison médicale de Mme Maryse GERLOT.

ACCEPTATION D'UN DON

M. le Maire indique que l'association « Sports et détente rostands » a été dissoute et qu'à la liquidation des comptes, il a été décidé de faire don à la commune de 307,92 €.

Le Conseil municipal accepte le don de 307,92 €.

VOTE DE CRÉDITS

Le Conseil Municipal vote les crédits suivants :

Recettes de Fonctionnement			Dépenses d'Investissement		
C/775	- 5641.75 €	Produit de cession ZAC	C/2313-45	+ 29 247.25 €	Maison médicale
C/70848	+ 5641.75 €		C/2313-75	+ 15 392.24 €	Salle de convivialité
			Recettes d'Investissement		
			C2313-79	- 44 639.44 €	Tiers-lieu numérique

QUESTIONS DIVERSES

Informations données par M. le Maire

Une demande d'installation d'un abribus sur la place de la Neuville (enfants allant à Saint Joseph à VERVINS) est rejetée par l'ensemble du conseil car il existe déjà rue Jean Mermoz.

Une réflexion est menée en ce qui concerne la cantine de l'école Jeanne d'Arc, une solution a été trouvée afin de ne plus occuper la salle des fêtes lors de la prochaine rentrée scolaire.

M. le Maire fait ensuite le point sur la tenue du bureau de vote pour le 1^{er} tour des élections et propose un tour de table :

TOUR DE TABLE

Maurice POULAIN pour Pascal PETIT : avant la retraite aux flambeaux le 13 juillet, le Comité des Fêtes organise un repas à la salle des fêtes.

Lucienne BÉKALAREK signale qu'au cours d'une visite de la collégiale organisée pour les élèves de CM1-CM2 de l'école du Bailli, elle s'est aperçue que des branchages empêchent de voir le panorama et le point de vue sur la chapelle Notre Dame.

Marie-Noëlle FRÈRE informe sur le stationnement gênant de véhicules rue de Sedan. Une intervention sera faite prochainement.

Elle signale que des riverains de la rue Charles de Gaulle se plaignent du bruit que font les véhicules lorsqu'ils passent sur les bouches à clefs. Ce problème a déjà été signalé. VEOLIA va être relancé pour une intervention prochaine.

Anne-Sophie COLOMBÉ, pour Christelle BERNAILLE, aborde le problème de sacs poubelles déposés près de la borne à verre, sur le parking Digue. Un écriteau sera posé à proximité.

Michel DAUTRECQUE demande si le panneau route de Soize va être remis en place prochainement. Il lui est répondu par l'affirmative. Le panneau est commandé.

Xavier BOULANDE fait un compte rendu des diverses réunions qui se sont déroulées sur l'éventualité de l'installation d'une micro crèche à ROZOY.

Seule une collectivité ayant la compétence Enfance Jeunesse peut porter et accompagner ce type de projet. Cette compétence ne faisant pas partie de celles portées par la Communauté de Communes Les Portes de la Thiérache, contrairement aux territoires voisins, cette étude a donc été envisagée avec la commune de ROZOY. Cependant, le reste à charge financier de fonctionnement est beaucoup trop important pour une collectivité de la taille de ROZOY.

Un nouvel entretien est programmé le 8 juillet avec les responsables de la CAF et de la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

8 assistantes maternelles de ROZOY ont fait une pétition à l'encontre de ce projet. La responsable locale de la PMI leur fera un courrier pour leur expliquer la situation des modes de garde d'enfants sur la CCPT suite à un diagnostic établi dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée entre la CCPT et la CAF.

La séance est levée à 22h45.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - 1^{ER} TOUR LE 20 JUIN 2021

ROZOY SUR SERRE Inscrits : 693 Votants : 327 Exprimés : 318 soit 47.19 % des inscrits Abstention : 52.81 %
CANTON DE VERVINS Inscrits : 15 833 Votants : 6 379 Exprimés : 6 136 soit 40.29 % des inscrits Abstention : 59.71 %

		ROZOY SUR SERRE		CANTON DE VERVINS	
Binôme de candidats	Partis	Voix	% Exprimés	Voix	% Exprimés
Mme Marie-Françoise BERTRAND M. Nicolas FRICOTEAUX	DVC	258	81.13%	4 023	65.56 %
M. Mohab EL HOUSAMI Mme Valérie THONNON	RN	49	15.41%	1 435	23.39 %
M. Didier LARTIGUE Mme Camille MOULIERE	DVG	11	3.46%	678	11.05 %



Marie-Françoise BERTRAND et Nicolas FRICOTEAUX sont élus au 1^{er} tour Conseillers Départementaux du canton de VERVINS.

PISCINE INTERCOMMUNALE



OUVERTURE : samedi 3 juillet
(jusqu'au 28 août)

MERCI DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

Horaires :
du lundi au vendredi : 14h-19h45
samedi et dimanche : 10h-12h/14h-19h

Piscine intercommunale de Chaourse

Renseignements :
Tél. : 03 23 24 79 23 (piscine)
Tél. : 03 23 25 85 79 (maîtres-nageurs)
Tél. : 03 23 98 04 54 (CCPT)

Tarifs :
Enfants de la CCPT : 1,50 €
Enfants hors CCPT : 2,50 €
Adultes de la CCPT : 2,50 €
Adultes hors CCPT : 3,50 €

Cours particuliers de natation
Tous les matins (sauf week-end)
Réservation au 03 23 25 85 79

Cours d'aquagym
Samedi et dimanche
de 12h00 à 13h00
Mardi de 19h45 à 20h45
Réservation au 03 23 25 85 79

Cours de préparation à l'accouchement
Lundi de 11h00 à 12h00
Inscription auprès de M^{me} Mennesson (sage-femme) au 06 84 53 12 28

PortesThiérache
Communauté de Communes

GALA DE DANSE



Le Fil de la vie

Le dimanche 4 juillet au
Gymnase de Rozoy-Sur-Serre

Ouverture des portes : 14h30
Début du spectacle : 15h00

Entrée : adultes : 6,50€
Mineurs : 3,50€ (à partir de 6 ans)

Juliette F. Angéline R. Marjolaine M. Maylis F. Claire B. Alice F.



**13 ET 14 JUILLET 2021
FÊTE NATIONALE**

13 juillet : 19h30, repas à la salle des fêtes, selon les règles sanitaires en vigueur **22h00**, distribution de lampions **22h30**, retraite aux flambeaux **23h00 à 2h00**, bal.

14 juillet : 11h00 rassemblement devant l'Hôtel de Ville suivi d'un défilé au Monument aux Morts avec la participation des Anciens Combattants, des Médailleurs Militaires, des Sapeurs-pompiers et de la Fanfare Municipale.

11h45 – Vin d'honneur sur le parvis de la salle des fêtes.

9,10 & 11 Juillet

MX Master Kids

25 Nations / 750 Pilotes

MOTOCROSS INTERNATIONAL

ROZOY SUR SERRE

ENTRÉE 15€
POUR LES 3 J
GRATUIT - 14 ANS

Avec la présence de : **F2M**
Clément DESALLE / Milko POTISEK
Steve RAMON / Xavier BOOG
Ken DE DUICKER / Maxime DESPREY
Nicolas AUBIN / Valentin TEILLET
Daymond MARTENS ...

Moto club de Rozoy - plus d'informations sur www.mxmasterkids.net

24MX **ALING** **OLOXAM** **MOTO CLUB ROZOY**

VENDREDI 9 JUILLET

De 8h à 21h, essais.

SAMEDI 10 JUILLET

De 8h à 21h, 1ères courses.
Le soir, feu d'artifice.

DIMANCHE 11 JUILLET

De 8h30 à 18h30, toutes les finales.

RESTAURATION pendant les 3 jours.

ENTREE GRATUITE pour tous les Rostandes et Rostands.

S'inscrire en mairie avant le mercredi 7 juillet pour avoir l'accès gratuit pendant les 3 jours.

ÉCOLE DU BAILLI



Le SIEMPPR (Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand) envisage de mettre en place un accueil périscolaire de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 18h, à la rentrée de septembre 2021. Renseignements au secrétariat le jeudi après-midi.

STATIONNEMENT DE VÉHICULES LIBÉREZ LES TROTTOIRS !



Les trottoirs sont réservés aux piétons, pour leur sécurité. Un trottoir occupé par un véhicule les oblige à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée.

Des réclamations ont été déposées en mairie suite à l'impossibilité d'accéder à certains d'entre eux.

Nous vous rappelons que tout arrêt ou stationnement gênant sur un trottoir constitue une infraction prévue et réprimée par l'article R417-10 du code de la route, passible d'une amende.

Il en va de la sécurité de tous.



ACTION CITOYENNE : DESHERBER DEVANT CHEZ SOI

La commune encourage la participation des Rostandes et Rostands. En effet, chacun est responsable de la propreté de son pas de porte, de sa clôture et du trottoir.

De même que nous balayons et déneigeons devant chez nous, prenons l'habitude d'enlever régulièrement les herbes indésirables qui envahissent notre trottoir. Merci.



Le saviez-vous ?

Les caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco proposent à leurs retraités de 75 ans et plus deux services pour les aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Besoin d'être accompagné pour un rendez-vous médical ?

Sortir Plus permet d'organiser des sorties en voiture ou à pied en étant accompagné par un professionnel agréé par l'Agirc-Arrco. Le service se règle au moyen de chèques CESU, un chéquier coûtant 15 € et donnant droit à 150 € de sorties. Et ça marche aussi pour aller faire des courses, chez le coiffeur, dans la famille !...

Période de convalescence ? Absence ou indisponibilité des proches aidants ? Retour d'hospitalisation ?...

L'Aide à domicile momentanée, ce sont 10h d'aide à domicile (courses, préparation des repas, ménage...) à répartir sur une période maximum de six semaines. Entièrement prise en charge par l'Agirc-Arrco, elle est accordée sans conditions de ressources aux retraités ne bénéficiant pas d'aide à domicile régulière.

Pour bénéficier de ces services, contacter le : 0 971 090 971

Le 94ème Régiment d'Infanterie de Sissonne (02) recrute 20 jeunes pour novembre 2021 :

6 pilotes engins blindés, 6 sapeurs de combat, 4 maîtres-chiens et 4 mécaniciens.

Rendez-vous en ligne sur <https://www.sengager.fr/>, au CIRFA de Laon ou lors des permanences de l'armée de terre dans le département de l'Aisne (appeler au **03.23.26.72.38**).



L'armée de Terre recrute et forme

Un engagement près de chez vous, c'est maintenant !



Flash info CIRFA de LAON

44 rue Vinchon

Le CENZUB – 94ème Régiment d'Infanterie de Sissonne va recruter 20 jeunes pour Novembre 2021.



6 pilotes engins blindés + 6 sapeurs de combat + 4 maître-chien + 4 mécaniciens

Nous sommes à votre disposition pour recevoir vos CV ou répondre à vos questions

03 23 26 72 38

grs-ne-cirfa-terre-laon.accueil.fct@intradef.gouv.fr

Rendez-vous en ligne sur [sengager.fr](https://www.sengager.fr/) au CIRFA de Laon ou

En Permanence du Département à :

Chauny, Tergnier, ST Quentin, Bohain, Soissons, Villers Cotterets, Château Thierry, Vervins, Hirson, Guise



REPRISE DU SERVICE PUBLIC ITINÉRANT DES PORTES DE LA THIÉRACHE

Accompagnement pour vos démarches administratives et numériques du quotidien (emploi, retraite, assurance maladie, impôts, carte grise, permis...).

GRATUIT. SANS RENDEZ-VOUS.

Deux agents d'accueil sont à votre disposition pour vous apporter toutes les réponses à vos interrogations.

Passages sur la place de l'Europe, de 13h30 à 16h45 :

mardi 17 août et mardi 21 septembre

**Permanences à la CCPT - Tél 03.23.98.04.54 ou 06.66.79.39.43,
du 12 au 23 juillet, du 23 août au 3 septembre et le 20 septembre.**



BIBLIOTHÈQUE

Nous informons nos adhérents de la fermeture de la bibliothèque en juillet et août 2021.

Réouverture le mercredi 1^{er} septembre 2021.

